



Bulletin Municipal de Temmels



Informations et annonces de la commune

Séance du conseil municipal du 25 février, 2026

Toutes les informations sur les séances du conseil sont disponibles : <https://www.konz.sitzung-online.de/public/si018?GRLFDNR=9>.

Point 1 – Questions des habitants

Un habitant s'est renseigné sur les marquages dans la Bahnhofstraße. La mairesse a expliqué que des travaux de reprise sont nécessaires dans le cadre de la pose de la fibre optique, car les travaux d'asphaltage réalisés présentent des défauts.

Une question a également été posée concernant la reconstruction du rond-point détruit. La mairesse a indiqué que les travaux devraient être terminés d'ici l'automne.

Point 2 – Prix du bois de chauffage pour la saison 2025/2026

Le garde forestier de secteur, M. Gödert, a présenté le plan forestier qui prévoit un résultat positif de **3 541 €**. Le conseil a approuvé ce plan.

M. Gödert a indiqué que les dommages causés aux arbres par les années de sécheresse précédentes restent clairement visibles malgré les fortes précipitations des derniers mois.

Point 3 – Accord municipal selon l'article 36 du Code de l'urbanisme

Le groupe de travail **Planifier et créer** élabore actuellement des projets avec le bureau d'études, en tenant compte des exigences de l'association de la kermesse. Ces projets doivent être prêts à être déposés pour une demande de financement d'ici l'été.

La mairesse a été autorisée à attribuer les contrats nécessaires.

Point 4 : Plan d'aménagement de la commune de Temmels – zone « Auf dem Bieker »

Il a été décidé **d'étendre les limites de la zone constructible**.

Point 5 : Programme d'investissement de la commune de Temmels pour 2025–2029

Le projet de programme d'investissement, qui comprend **16 mesures**, a été présenté par M. Weber (service des finances de l'administration de la communauté de communes de Konz).

Après la modification de deux points concernant le concept de circulation cyclable, le conseil a approuvé le programme.

Point 6 : Statut budgétaire et budget de la commune de Temmels pour 2026–2027

Le budget prévoit un déficit d'environ **300 000 €** pour chacune des années 2026 et 2027.

Après la réponse aux questions concernant certains postes, le conseil a approuvé le budget en tenant compte des modifications apportées au point 5. Le statut budgétaire a également été adopté.

Point 7 : Attribution d'un marché pour une étude préliminaire d'assainissement

Le conseil a approuvé l'attribution d'un marché pour des études préliminaires concernant la planification du drainage dans la zone de développement « **Auf dem Bieker** ».

Point 8 : Fourniture d'électricité pour les besoins communaux de Temmels

Le conseil a décidé de conclure un contrat de fourniture d'électricité avec **SWT** pour les quantités d'électricité qui ne peuvent pas encore être couvertes par les installations de production propres du groupe d'équilibrage de Saar-Mosel Werke Konz AöR. La commune de Temmels a rejoint ce groupe en 2024.

Point 9 : Autorisation de dépenses supplémentaires – produit « crèche : part des coûts de personnel et de fonctionnement »

Le conseil a décidé de mettre à disposition **16 095 €** supplémentaires pour couvrir l'augmentation des coûts de personnel et de fonctionnement de la crèche de Wellen pour l'année 2025.

La raison est une nouvelle réglementation du district de Trier-Saargau sur le financement des crèches, adoptée en 2025.

Point 10 : Élection d'un nouveau membre de la commission de contrôle des comptes

Melanie Frieden a été élue membre et **Stefan Roth** suppléant.

Point 11 : Rapports et questions

La mairesse a informé le conseil sur les points suivants :

- **Déploiement de la fibre optique** : les travaux devraient se poursuivre dans les prochaines semaines sur la Saarburger Straße et sur Auf der Kirth. Des travaux de correction sont encore nécessaires dans la rue Im Kampen.
- **Tanklux** : la prise de position promise concernant l'extension du dépôt de carburant n'a toujours pas été reçue.
Par ailleurs, il a été annoncé récemment que Tanklux envisage des modifications concernant les substances stockées ainsi qu'une extension des horaires de déchargement. La commune est en étroite concertation avec la commune de Grevenmacher. Temmels envisage de consulter un avocat et un expert en nuisances sonores.
- **Nouveau restaurant** : afin d'examiner d'éventuelles divergences entre le permis de construire et la réalisation effective, la mairesse est en contact avec les autorités compétentes.

Dates à retenir

- **Samedi 14 mars, 10 h** : MoselCleanUp, terrain de sport de Temmels
- **Dimanche 22 mars, 8 h – 18 h** : Élections régionales de Rhénanie-Palatinat, salle communale de Temmels
- **Samedi 11 avril, 9 h** : Petit-déjeuner des femmes à la boulangerie Dietz

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Début du printemps

Les premiers bourgeons apparaissent, curieux de la lumière.

*Les oiseaux chantent, leur appel est comme un poème discret
porté par un air devenu plus doux.*

*Dans les rues, les vestes deviennent plus légères, les pensées plus
larges, les regards plus ouverts. On ne se contente plus d'avancer
— on relève la tête.*

*Les gens s'arrêtent et remarquent que même le cœur se réchauffe
à la lumière.*

Le printemps commence... maintenant tu peux à nouveau fleurir.

Nous vous souhaitons un très beau printemps.

Votre mairessesse, Doris Köbernik

